



# Le programme d'architecture pour les transactions REDD+ (ART)

## Qu'est-ce que le programme d'architecture pour les transactions REDD+ (ART) ?

---

Le programme d'architecture pour les transactions REDD+ (ART) est une initiative volontaire mondiale qui vise à inciter les gouvernements à réduire les émissions dues à la déforestation et à la dégradation des forêts (« REDD »), ainsi qu'à restaurer les forêts et à protéger les forêts intactes (« + »).

**La vocation du programme est de servir de référence de qualité mondiale pour les programmes REDD+ « juridiques »,** en apportant la confiance nécessaire dans l'intégrité des réductions d'émissions et des absorptions du fait de la protection et de la restauration des forêts, afin de débloquer des financements à grande échelle au service d'une action climatique ambitieuse et d'inciter les gouvernements à atteindre ces résultats.



# Une norme de premier plan : TREES

La norme d'excellence environnementale REDD+ du programme l'ART régissant la mesure, le suivi, la communication de l'information et la vérification, « TREES », se fonde sur une décennie d'apprentissage et d'évolution du programme REDD+.

La norme TREES est pleinement conforme à l'Accord de Paris : elle exige que les forêts soient incluses dans les contributions

déterminées au niveau national des pays ; elle tient compte de l'ambition grâce à un niveau de crédit prudent, régulièrement actualisé, qui ne peut pas augmenter ; elle est assortie de garanties alignées sur la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements (CCNUCC) et elle instaure des mesures visant à éviter le double comptage avec les objectifs de l'Accord de Paris et le Régime de compensation et de réduction de carbone pour l'aviation internationale (CORSIA).

## TREES : tour d'horizon

Trois activités ouvrant droit à des crédits TREES

### Absorptions

Crédits ART pour l'absorption de carbone du fait de la plantation de nouvelles forêts sur des terres dépourvues de couverture forestière.

### Réduction de la déforestation et de la dégradation des forêts

Crédits ART pour les baisses d'émissions du fait de la réduction de la déforestation et de la dégradation des forêts, la priorité la plus urgente pour le secteur forestier.

### Régions à forte couverture forestière et à faible déforestation

Crédits ART pour la réduction des émissions et l'absorption dans les juridictions administratives à forte couverture forestière et à faible déforestation.

## CRITÈRES

TREES, la norme d'excellence environnementale REDD+, énonce les critères à remplir pour quantifier, suivre, déclarer et vérifier les réductions d'émissions et les absorptions de gaz à effet de serre dans le cadre des activités REDD+ menées à l'échelle des juridictions et des pays.

# Quelle est la singularité du programme ART ?

## 1 INDÉPENDANCE ET EXPERTISE

L'Architecture pour les transactions REDD+ a été conçue pour renforcer la confiance. Le programme ART est autonome, indépendant des gouvernements ou des pays donateurs et assorti de procédures normalisées pour toutes les juridictions participantes. Son processus inclusif et transparent est régi par des experts reconnus mondialement et géré par un Secrétariat indépendant, appuyé par des comités techniques d'experts.

## 2 ÉCHELLE

Le programme ART ne délivre des crédits qu'au niveau juridictionnel, aux gouvernements nationaux et aux grandes juridictions infranationales. Ce point est important non seulement pour obtenir des résultats à grande échelle, mais aussi pour inciter les gouvernements des juridictions fournisseuses à faire ce que seuls les gouvernements peuvent faire : réglementer l'utilisation des terres, faire appliquer les lois et reconnaître les droits fonciers des peuples autochtones. Se concentrer sur le niveau juridictionnel permet également d'atténuer certains des principaux risques inhérents aux approches de la REDD basées sur des projets, tels que la fuite, autrement dit le déplacement des activités provoquant les émissions, et les inversions.

Bien que le programme ART ne crédite pas directement les activités au niveau des projets, celles-ci peuvent être mises en œuvre dans le cadre d'un programme REDD+ juridictionnel via une variété de scénarios. Le programme ART reconnaît pleinement le rôle important que les projets peuvent jouer dans la mise en œuvre d'une stratégie REDD+ juridictionnelle.

## 3 INTÉGRITÉ ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE

Le respect d'un niveau extrêmement élevé d'intégrité environnementale et sociale est au cœur de la mission du programme ART. L'intégrité est la clé de l'élargissement du marché de la réduction des émissions et de l'absorption des juridictions ; elle a une incidence sur le climat, d'une part, et apporte toute une série d'autres avantages sociaux et environnementaux, d'autre part.

La norme TREES fixe des exigences rigoureuses pour l'établissement d'un niveau de crédit fondé sur des données vérifiables, ainsi que pour le suivi et la communication de l'information en ce qui concerne les réductions d'émissions et l'absorption, le tout étant soumis à la vérification d'une tierce partie. Ces exigences s'appliquent à tous les participants, ce qui garantit la cohérence et la transparence des méthodes de comptabilisation, que les acheteurs peuvent facilement comprendre et sur lesquelles ils peuvent compter pour comparer les résultats d'une juridiction à l'autre.

Les exigences de la norme TREES en matière de garanties environnementales, de garanties sociales et de garanties de gouvernance sont directement alignées sur celles définies par la CCNUCC pour la mise en œuvre des activités REDD+, connues sous le nom de « garanties de Cancún ». La norme TREES décompose ces garanties en thèmes et en indicateurs spécifiques afin d'assurer une mise en œuvre et une communication cohérentes de la part des participants, tout en conservant une certaine souplesse pour respecter l'autonomie de conception et de mise en œuvre des pays en ce qui concerne leurs propres activités REDD+.

Plusieurs de ces thèmes portent spécifiquement sur la reconnaissance, le respect, la protection et la réalisation des droits des peuples autochtones et des communautés locales. La conformité aux garanties est également vérifiée lors du processus d'audit indépendant.

## 4 TRANSPARENCE

Le programme ART respecte un principe de transparence totale dans la conception et la mise en œuvre de ses activités. Tous les commentaires reçus lors des consultations publiques sur la norme TREES sont publiés sur le site Web de l'ART, qui y répond un par un. Les principales évolutions de la norme TREES, ainsi que l'explication des décisions du Conseil d'administration du programme, font l'objet de différentes publications. Les documents des participants qui sont présentés au programme sont mis à la disposition du public dans le Registre de l'ART, qui permet aux parties prenantes de soumettre au programme leurs observations et leurs préoccupations. Le Registre de l'ART comprend des rapports publics sur le statut des crédits TREES, y compris la délivrance, les retraits et les transferts.